

Chers amis producteurs et productrices de lait, chers sympathisants,

Le 1^{er} juin était la journée mondiale du lait et une bonne occasion de fêter le lait. Le lait est notre vie. Nous, les producteurs de lait dans les pays et au sein de l'European Milk Board (EMB), faisons notre possible pour créer, par notre travail, un produit sain et nous apportons aussi de nombreuses contributions à la société.

Les dernières semaines ont été palpitantes au niveau politique : les élections européennes ont composé un parlement très divers politiquement. Au cours des prochains mois, nous découvrirons les nouveaux membres de la commission Agriculture, qui seront amenés à influencer considérablement la politique agricole européenne au cours des cinq prochaines années. Nous avons besoin d'esprits attentifs et circonspects qui nous donneront, à nous les producteurs, des instruments efficaces en cas de perturbations du marché et qui placeront le marché du lait sur un socle solide.

Cette fois encore, notre bulletin d'informations comporte des articles provenant des différents pays membres – ils nous emmènent cette fois en Allemagne et en France, et jusqu'en Lettonie. Mais je voudrais aborder aussi les problèmes auxquels nous faisons face dans mon pays, le Danemark, avec la coopérative Arla Foods. Dans une coopérative, tous les membres ont les mêmes droits et devoirs. Tous les membres ont droit à une égalité de traitement. Tous les membres ont le droit de percevoir le même prix pour un lait de même qualité et tous les membres ont le droit de livrer la qualité et la quantité qu'ils souhaitent. Les prix doivent être transparents, sans accords secrets ou dissimulés, et les conditions doivent être les mêmes pour tous les membres.

Dans une coopérative, il est possible de mettre en place des accords individuels supplémentaires mais, au Danemark, cela revient à abroger les règles de la coopérative. Le nouveau contrat qu'Arla Foods a récemment envoyé à ses membres est un accord individuel. Ce contrat prévoit un haut niveau de confidentialité et transfère le pouvoir de l'Assemblée des délégués au conseil d'administration. Ce triptyque – accord individuel, confidentialité et transfert de pouvoir – est un poison pour le concept de coopérative. Si l'on maintient ce cap, il ne restera rien de la coopérative. L'entreprise ne pourra alors plus être protégée par des exonérations fiscales, les règles de concurrence etc.

Les sociétés coopératives ont leurs avantages et leurs inconvénients, comme toutes les autres structures entrepreneuriales. Mais tant qu'Arla Foods est conçue comme une coopérative, nous défendrons le respect du droit coopératif. Ses membres ont constitué son capital social au fil des ans et ils sont les véritables propriétaires de la coopérative. Il en va de notre argent et de nos droits !

Kjartan Poulsen, membre du comité directeur de l'EMB et président du LDM Danemark

EMB Bulletin juin 2019

- ➔ 1er juin: La journée mondiale du lait - Le lait est notre vie
- ➔ Arla dévoile la tradition coopérative danoise
- ➔ Nouveaux rapports de force au Parlement européen
- ➔ Lettonie: campagne pour promouvoir le lait local
- ➔ Des informations d'Allemagne
- ➔ Entretien avec Sylvain Louis, Président de l'APLI en France

Contact

EMB - European Milk Board asbl

Rue du Commerce 124
B-1000 Brussels

Phone.: +32 - 2808 - 1935

Fax: +32 - 2808 - 8265

office@europeanmilkboard.org

www.europeanmilkboard.org

1er juin: La journée mondiale du lait - Le lait est notre vie

Le lait nourrit l'humanité depuis ses premiers pas et a vu s'épanouir nos civilisations. Il est pur, authentique, indispensable et nous ne saurions nous en passer. Le lait est un précieux mélange de protéines, d'acides gras et de lactose, d'acide folique, de nombreux minéraux et vitamines. Mais surtout, le

lait est un pur plaisir.

Le lait est sain. Le lait est la diversité. Pour des centaines de milliers de producteurs, le lait est également « pain quotidien », source de revenus, métier

et vocation.

Le lait est universel. Les problèmes qui y sont liés le sont aussi. Bien que les éleveurs laitiers du monde entier travaillent dans des conditions très différentes, les difficultés auxquelles ils font face se ressemblent beaucoup.

Partout, ils demandent simplement à pouvoir vivre de leur travail.

Le lait ne connaît pas de frontières. Le lait est transformé, raffiné et parfois tout bonnement « pulvérisé ». Les excédents de lait forment des montagnes de poudre. On s'est récemment mis à y mélanger de la matière grasse végétale

de moindre coût. L'UE cherche de nouveaux débouchés commerciaux.

Le lait est toutefois bien plus encore. La solidarité, par exemple. Aux côtés de leurs collègues d'Afrique de l'Ouest, les producteurs de lait européens de

l'European Milk Board (EMB) ont ainsi récemment attiré l'attention sur les conséquences désastreuses de la politique commerciale et agricole libéralisée de l'UE. Les agriculteurs africains s'étaient rendus spécialement à Bruxelles pour interpeller les responsables quant à l'impact de la politique d'exportation et de dumping. Leur message était clair : « notre lait local a du potentiel, mais la concurrence des importations à bas prix de lait en poudre européen détruit nos marchés ! »

Le commissaire à l'Agriculture, Phil Hogan, a réagi avec irritation aux rapports sur le secteur laitier local en Afrique de l'Ouest. Pour lui, ils relèvent des « Fake news », de la « désinformation » et de la « promotion d'une politique de la faim ». Pour leur part, les représentants africains rejettent en bloc ces critiques à leur adresse. Dans une [lettre ouverte](#), ils répondent sans détour au commissaire à l'Agriculture et étayaient leurs arguments point par point :

- *La concurrence du lait en poudre et des mélanges enrichis de matière grasse végétale est une réalité sur nos marchés et elle sape le développement du secteur local.*
- *Le marché ouest-africain revêt un caractère stratégique pour la politique agricole européenne et les grands groupes européens. Les laiteries européennes investissent massivement sur le marché ouest-africain, qui est en pleine croissance. Le lait local en est le grand perdant.*
- *Nous souhaitons vivre dignement de notre travail. La politique agricole européenne, qui cherche à produire toujours plus à des prix toujours plus bas, ruine les producteurs, aussi bien en Europe que chez nous. Nous ne sommes pas instrumentalisés par nos collègues européens. Nous parlons en notre nom propre.*

Le lait n'aime pas voyager. Et les commissaires ?

Dans leur lettre ouverte à M. Hogan, les représentants ouest-africains invitent le commissaire européen à l'Agriculture à venir se faire une opinion sur place. Ils appellent celui-ci à se confronter à la réalité des exploitations paysannes, des mini laiteries et des marchés locaux d'Afrique de l'Ouest. La production laitière en Afrique de l'Ouest mérite qu'on lui donne sa chance !

Il se passe aussi des choses à Bruxelles pour la journée mondiale du lait. Le *Manneken Pis*, symbole de la ville, sera de nouveau déguisé en gardien de troupeau africain et l'eau de la fontaine aura la couleur du lait. Avec cette opération, l'association MIG des producteurs de lait belges et Vétérinaires Sans Frontières cherchent à attirer l'attention sur la nécessité de prix équitables du lait à l'échelon international.

Le lait a besoin d'esprits brillants. Un aménagement raisonnable de la politique agricole doit bénéficier aux agriculteurs d'ici et d'ailleurs. Pour cela, nous avons toutefois besoin de conditions cadres au niveau européen qui permettent d'éviter les surplus et d'adapter la production de lait à l'état du marché. L'European Milk Board milite depuis des années pour la mise en place d'un instrument de gestion de crise efficace en cas de risque de perturbations du

marché. Avec le **Programme de responsabilisation face au marché**, nous avons élaboré un instrument permettant d'adapter avec souplesse la production en cas de risque de crise, et donc de maintenir la stabilité des prix du lait. Nos producteurs de lait n'ont perdu aucune occasion de militer en faveur de notre instrument de gestion de crise auprès des responsables politiques dans leurs pays et à Bruxelles. Ils ont été entendus ! Dans le cadre de la réforme de la politique agricole, les députés du Parlement européen ont récemment exprimé leur franc soutien à des mesures lors de perturbations du marché, et ont notamment voté en faveur d'une réduction volontaire de la production en cas d'instabilité du marché. Il est donc d'autant plus important que le nouveau Parlement européen fasse désormais progresser cette revendication positive et l'ancre fermement dans l'Organisation commune des marchés.

Au nom de tous les producteurs de lait, nous célébrons l'aliment essentiel qu'est le lait et appelons de nos vœux, en cette journée mondiale du lait, une politique laitière équitable et responsable !

Communiqué de presse de l'EMB du 1 juin

Arla dévoie la tradition coopérative danoise

Arla Foods (AF) a envoyé un contrat qu'elle entendait initialement faire signer par tous pour le 1^{er} mai. Le délai a toutefois été prolongé jusqu'au 1^{er} juin, suite à l'opposition de la fédération laitière danoise (LDM). De plus, il semblerait que les membres sociétaires danois et suédois n'aient pas (ou plus) besoin de signer puisqu'ils sont – d'après AF – déjà couverts dans le cadre de leur contrat d'adhésion initial.

© Pixabay

Cette affaire comporte des aspects officiels et officieux. Officiellement, AF voudrait disposer d'un accord signé, comme c'est la coutume au Royaume-Uni. Le premier problème est que le contrat instaure de nombreuses innovations. Au début, AF a menacé d'exclure tous ceux qui ne signeraient pas. Cette menace a désormais été retirée car elle était illégale. L'accord comporte également de nouvelles dispositions strictes en matière de confidentialité et opère un transfert de pouvoir de l'Assemblée des délégués vers le Conseil d'administration. Le pire, c'est que cet accord est à l'échelon individuel, ce qui affaiblit le droit coopératif normal.

Dans la plupart des pays, il existe des règles écrites sur les sociétés coopératives, mais le Danemark n'a que des règles non écrites. Ces règles non écrites sont néanmoins juridiquement contraignantes et sont appliquées par les tribunaux danois. Le Danemark a également promis à l'UE que ces règles non écrites seraient applicables. Il semble toutefois que cela soit difficile à expliquer et à comprendre au Royaume-Uni et en Allemagne. Néanmoins, les contrats individuels prévalent sur les règles coopératives, qu'elles soient écrites ou pas. Cet accord aura donc pour effet d'éliminer la transparence dans la coopérative Arla Foods. Il permet potentiellement à AF de payer des prix différents pour des qualités différentes et AF n'est plus tenue de garantir une égalité de traitement à tous ces membres, contrairement à ce qu'exigeraient les règles normales des coopératives.

Arla Foods a rejeté les objections soulevées par les avocats de LDM. Selon AF, l'accord est « plus ou moins comme avant », à quelques modifications près. Cette problématique dure depuis un an déjà, lorsqu'AF a modifié les statuts pour préparer la mise en œuvre de ce contrat. Mais à l'époque, personne n'avait été informé de l'objectif de ces changements.

Un autre problème au Danemark est que les producteurs de lait danois n'ont pas d'alternative à Arla. Même si un producteur de lait n'est pas d'accord, il doit travailler avec Arla ou mettre la clé sous la porte. Les agriculteurs au Royaume-Uni, en Allemagne et, dans une certaine mesure, en Suède peuvent s'adresser à d'autres laiteries, mais pas au Danemark où Arla couvre 90 à 95% des fournisseurs danois.

Nos avocats nous avertissent qu'un accord comme celui présenté par AF est toujours le précurseur de quelque chose

de plus grand. Dans le cas d'Arla Foods, l'objectif ultime n'a pas encore été révélé. Il pourrait s'agir d'une future fusion ou de la création d'une structure semblable à une fondation pour transférer (ou cacher) du capital. Une autre possibilité est qu'AF cherche à mettre en avant les producteurs de certaines qualités. Nous ne le savons tout simplement pas - personne ne le sait.

Au Royaume-Uni et en Allemagne, 100 % des agriculteurs ont déjà signé. En Suède, ils sont environ 90 % et près de 75 % au Danemark. A la mi-mai, LDM a contacté un professeur qui prépare un avis juridique indépendant pour fournir davantage d'informations juridiques sur le contrat. Si nos avocats ont raison, ce rapport devrait intensifier la pression sur Arla Foods pour qu'elle revienne aux règles coopératives normales.

Entre autres choses, les coopératives sont tenues d'être transparentes envers leurs membres. Tous les membres doivent avoir les mêmes possibilités de produire les qualités souhaitées et ont droit à des prix égaux et identiques. Il n'est pas illégal pour une coopérative de conclure des accords individuels. Toutefois, cette société peut alors perdre le statut de coopérative, ce qui a un impact sur avantages dont bénéficient les coopératives en droit européen et national.

Kjartan Poulsen, Landsforeningen af Danske Mælkeproducenter (LDM), Danemark

Nouveaux rapports de force au Parlement européen

© Europäisches Parlament

Allons-nous assister à un changement de cap dans la politique agricole du Parlement européen ? Ce qui est sûr, c'est que les élections de la fin mai sont venues bouleverser les rapports de force existants. Les deux grands partis – le parti populaire européen (EPP) et les sociaux-démocrates (S&D) – ont perdu des sièges et, pour la première fois, ne pourront pas former de majorité

à eux seuls.

Les libéraux (ALDE) et les Verts ont, eux, enregistré des gains importants. Le futur parlement sera plus polarisé et plus complexe et nécessitera une coalition d'au moins trois partis pour trouver une majorité. La nouvelle répartition des sièges donnera plus d'influence aux petits partis et le centre de gravité politique des 751 députés européens devrait s'éloigner du centre. Après la mise en œuvre du Brexit, le Parlement sera réduit à 705

eurodéputés.

Parmi les eurodéputés sortants réélus, on compte entre autres Paolo De Castro (S&D, Italie), Eric Andrieu (S&D, France), Clara Aguilera García (S&D, Espagne), Marc Tarabella (S&D, Belgique), Maria Noichl (S&D, Allemagne), Peter Jahr (PPE, Allemagne), Herbert Dorfmann (PPE, Italie), Norbert Lins (PPE, Allemagne), Martin Häusling (Verts, Allemagne), les libéraux Ulrike

Müller (Allemagne) et Jan Huitema (Pays-Bas) ainsi que l'eurodéputée Mairead McGuinness (PPE), Marco Zullo (ELDD, Italie), Luke Flanagan et Matt Carthy (tous les deux de la gauche).

Le président polonais de la commission agriculture Czesław Siekierski (EVP) et sa vice-présidente roumaine Gabriela Zoana (S&D) ont échoué à conserver leur siège. Certains eurodéputés ne s'étaient pas représentés, notamment l'ancien coordinateur du parti populaire européen Albert Deß (PPE, Allemagne), Michel Dantin (PPE, France), le député nord-irlandais Jim Nicholson (CRE, RU) ainsi que Ricardo Serrão Santos (S&D, Portugal) et José Bové (Verts). Esther Herranz García (PPE, Espagne), Marijana Petir (PPE, Croatie), Nicola Caputo (S&D, Italie), Maria Heubuch (Allemagne) et Thomas Waitz (Autriche) des Verts ainsi que Jens Rohde (ALDE, Danemark) feront également leurs adieux au Parlement.

De nouvelles têtes à la commission agriculture

Près des deux tiers des eurodéputés sont élus pour la première fois. L'élection du président et des vice-présidents du

Parlement aura lieu lors de la première session plénière, le 2 juillet, et sera suivie par la composition des commissions et de leurs présidents. On ignore encore comment sera composée la nouvelle commission agriculture et quels visages déjà connus y siégeront encore pour la période à venir. Deux eurodéputés nouvellement élus pourraient y jouer un rôle : l'ancien commissaire européen à l'agriculture Dacian Cioloș (Roumanie) et l'ancien président de l'association française Jeunes Agriculteurs, Jérémie Decerle.

L'avenir de la réforme de la PAC

Les libéraux et les verts sortent renforcés de cette élection et ils entendent imprimer leur marque sur l'orientation de la politique agricole. Le nouveau Parlement européen accordera certainement plus d'importance à la protection du climat, un sujet étroitement lié à l'agriculture et qui n'est désormais plus défendu exclusivement par les Verts. L'avenir du rapport sur la réforme de la politique agricole commune, adopté à la commission agriculture juste avant la fin de son mandat, est incertain. Il est probable que ce rapport controversé sur les stratégies pour la PAC soit remis à plat. L'incertitude plane également sur le calendrier du rapport sur l'organisation commune de marché, adopté en avril à une forte majorité. Les députés s'y sont prononcés clairement en faveur d'une renonciation volontaire aux livraisons pour tous les secteurs en cas de déséquilibre grave du marché, y compris la possibilité d'un plafonnement de la production. Il serait souhaitable que ces articles positifs soient repris dans la législation sur la PAC et contribuent à protéger le marché du lait des crises.

Regina Reiterer, EMB

Lettonie: campagne pour promouvoir le lait local

Année après année, nous constatons un recul de la consommation de lait produit localement en Lettonie. Celui-ci s'explique aussi bien par une hausse des volumes de lait importés que par des changements dans les habitudes alimentaires.

© Arta Upmale

Puisque la préoccupation centrale du LAOCC (*Latvian Agricultural Organization Cooperation Council*) est d'augmenter la consommation de produits laitiers locaux, l'organisation a décidé de lancer la campagne du « lait honnête ». Pendant cette campagne, nous apprendrons aux consommateurs à reconnaître les produits locaux dans les rayons des magasins et nous les encouragerons à préférer des aliments d'origine locale.

L'agriculture forme la base de notre économie. D'ailleurs, les céréales et le lait représentent la plus grande part de la valeur de la production agricole lettone. Dans le domaine de la transformation du lait, l'exportation du lait cru et de ses dérivés est un sujet de moindre importance car près de la moitié des produits de lait cru produits en Lettonie est déjà exportée vers des pays comme la Lituanie, l'Allemagne et l'Estonie. Il ne s'agit toutefois que d'un aspect des choses, plutôt favorable d'ailleurs.

Ce qui est plus problématique, c'est la situation sur le marché intérieur où nous constatons que la proportion de produits laitiers importés est en augmentation constante dans le commerce, y compris à travers les marques propres des chaînes de magasins, dont l'origine n'est pas clairement indiquée. Le problème est que les consommateurs ne s'y retrouvent souvent pas dans le foisonnement des différents produits et ne savent pas faire la distinction entre les crèmes ou les fromages produits localement et ceux qui ont été importés.

La majeure partie des importations de produits laitiers provient de Lituanie, suivie par l'Estonie et la Pologne. Souvent, c'est même du lait produit en Lettonie qui est envoyé en Lituanie, où il est transformé pour revenir ensuite en Lettonie sous la forme de produits préparés.

Le LAOCC a imaginé quelques suggestions pratiques pour protéger les produits laitiers locaux et leurs producteurs. Le protectionnisme local est d'ailleurs fortement présent dans d'autres régions d'Europe ; l'Italie, par exemple, a exprimé sa volonté de protéger ses agriculteurs et a formulé des propositions à l'égard de Bruxelles. L'Italie souhaite mettre en place un système d'étiquetage obligatoire du pays d'origine afin de protéger son secteur laitier local, d'une valeur de 20 milliards d'euros, et pour venir en aide à environ 34 000 de ses agriculteurs.

Les agriculteurs et producteurs laitiers lettons devraient pouvoir bénéficier d'un soutien du même ordre, par exemple en imposant de séparer les produits laitiers locaux des importations dans les rayons des magasins en Lettonie, car les consommateurs ne lisent pas toujours les étiquettes pour y vérifier l'origine des produits ou des matières premières. Voilà ce que nous pouvons faire au niveau national.

À une échelle plus large, nous pourrions protéger notre marché intérieur en imposant une taxe supplémentaire ou un taux de TVA majoré pour les produits importés. À l'heure actuelle, les agriculteurs lettons sont victimes de discrimination au sein de l'Union européenne car les paiements à la surface qu'ils reçoivent sont parmi les plus bas du bloc. À mon avis, la Lettonie devrait lancer l'idée que la taxe supplémentaire sur les produits importés pourra être abrogée le jour où les paiements à la surface seront les mêmes dans tous les pays.

Guntis Gutmanis, membre du comité directeur du LAOCC (Latvian Agricultural Organization Cooperation Council) et directeur du groupe Lait

Des informations d'Allemagne

Collaboration à la stratégie sectorielle pour 2030

Une stratégie commune du secteur laitier pour 2030 doit être élaborée sous l'égide d'un comité de pilotage (syndicat agricole allemand, syndicat de l'industrie laitière, fédération des coopératives) d'ici à l'automne 2019 et présentée à la ministre fédérale.

Le BDM (*Bundesverband Deutscher Milchviehhalter*) a été prié de nommer des représentants dans les groupes de travail mais qui ne participeront pas au groupe de pilotage, alors que celui-ci sera amené à déterminer des pans considérables de la stratégie sectorielle. Nous avons exprimé clairement notre mécontentement par rapport à l'iniquité de la composition du comité. Il sera difficile d'obtenir ainsi des résultats qui représentent véritablement des avancées pour les éleveurs laitiers ou leur position commerciale. Malgré tout, le BDM apportera sa contribution spécialisée à ce travail. Il est important que les intérêts des éleveurs laitiers soient rappelés et défendus.

Accords sur les prix

Des prix du beurre stables ou en légère baisse, une hausse d'1 centime par litre pour le lait de consommation – voilà les résultats des derniers contrats conclus par l'industrie laitière avec les détaillants alimentaires. On entend désormais, de la part d'un nombre non négligeable de représentants de l'industrie laitière, qu'on aurait pu s'attendre à une hausse plus marquée des prix en raison de l'évolution des volumes de lait. Ces accords prouveraient ainsi que le volume fourni n'a aucun impact sur les prix du lait. Le BDM se doit ici de s'inscrire en faux car, même s'il existe des écarts régionaux dans les fournitures de lait, celles-ci restent au total, au niveau européen, nettement supérieures à celles de l'année précédente (+1 %). On passe aussi sous silence le fait que le marché pourrait très bien rester saturé, même avec un volume de lait fourni en léger recul. La réalité est que, sur un marché de vendeurs (une offre légèrement inférieure à la demande), des augmentations sensibles des prix étaient possibles et qu'elles le sont encore aujourd'hui.

Bundesverband Deutscher Milchviehhalter e.V. (BDM)

Entretien avec Sylvain Louis, Président de l'APLI en France

Le 14 mai 2019, quelques dizaines d'agriculteurs français, membres de l'Association des Producteurs de Lait Indépendants (APLI Nationale) se sont rendus à Paris pour manifester à proximité du ministère de l'Agriculture. Leur objectif : dénoncer la manière dont la loi Egalim est appliquée jusqu'à présent. Sylvain Louis, Président de l'APLI revient sur cette journée de mobilisation.

© APLI

Monsieur Louis, pourriez-vous nous en dire davantage sur la loi Egalim ?

En France, le gouvernement a voulu que les coûts de production soient pris en compte dans la formation des prix. En octobre 2018, la loi Egalim, « loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous » de son nom complet a été votée. Celle-ci a pour objectif de répartir plus équitablement la valeur des produits entre les producteurs et les industriels ainsi que d'assurer un revenu décent aux producteurs.

Aujourd'hui, le prix du lait s'élève à 320 €/1000 L et continue à baisser. Or, les producteurs devraient percevoir 450 €/1000 L pour pouvoir couvrir leurs coûts de production et leur garantir un revenu juste. Pour cette raison, nous avons demandé des entretiens auprès de responsables politiques.

Qui avez-vous rencontré ? Quels sujets avez-vous abordé ?

Boris Gondouin, membre du Comité directeur de l'EMB et moi-même, avons d'abord été reçus par Madame Nathalie Barbe, conseillère du Ministre de l'Agriculture Didier Guillaume. À la différence d'autres entretiens, nous ne sommes pas venus les mains vides et nous lui avons présenté nos factures pour les mois de mars et avril. Madame Barbe a été très surprise de voir les chiffres figurant sur notre fiche de paie. Nous avons également dénoncé les effets d'annonce. En effet, certains industriels ont peut-être reversé 370 €/1000 L pour un produit, mais pas pour la totalité !

Après la manifestation, nous avons pu nous entretenir avec M. Guillaume Garot, ancien ministre délégué à l'agriculture, et le député socialiste M. Dominique Potier, agriculteur en Meurthe-et-Moselle. Ceux-ci sont en phase avec l'APLI et l'EMB et nous suivent de près. Malheureusement, ils sont minoritaires au sein du gouvernement.

Comment s'est déroulée la manifestation ?

La manifestation s'est déroulée pacifiquement, avec le soutien de délégations de la Confédération paysanne et de la Coordination rurale. Nous avons déversé symboliquement quelques litres de lait. De plus, les passants ont pu déguster du lait équitable FaireFrance. Cette marque prouve qu'il est possible de vendre du lait à 45 centimes le litre, soit un prix juste pour les producteurs.

Quelles conclusions tirez-vous de cette journée d'échanges et de mobilisation ?

Nous sommes satisfaits de la présence de nombreux journalistes et de la résonance médiatique de notre journée de mobilisation. Cependant, nous avons prévenu les responsables politiques que si la situation ne s'améliorait pas, les protestations s'accroîtraient.

M. Louis, je vous remercie de cet entretien.

Vanessa Langer, EMB

European Milk Board ASBL

Rue de la Loi 155

B-1040 Bruxelles

Tel: +32 (0)2808 1935

Fax: +32 (0)2808 8265

Mail: office@europeanmilkboard.org

Document-URL: <http://www.europeanmilkboard.org/index.php?id=739>